

CHOIX DU REGIME (EXTERNE OU DEMI-PENSIONNAIRE) POUR LES ÉLÈVES De 2^{nde}, 1^{ère}, Terminale

A RENDRE PAR TOUTES LES FAMILLES

NOM :

Prénom :

souhaite bénéficier du **FORFAIT *** :

5 JOURS (3.04€)

4 JOURS (3.24 €)

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

(Cochez la case et les jours correspondants à votre choix de forfait ; sans précision de votre part, le jour de la semaine sans déjeuner sera le mercredi).

En l'absence de préavis contraire des familles, l'inscription est prise pour l'année. Elle peut être modifiée pour le trimestre suivant par notification écrite des familles reçue avant la fin du trimestre précédent.

Joindre une attestation de la CAF mentionnant l'Allocation de rentrée scolaire pour bénéficier du tarif minoré uniquement pour le forfait DP.

Le changement de forfait est autorisé à la rentrée et au plus tard le 23 Septembre pour s'adapter aux modifications éventuelles d'emploi du temps.

**Les jours fériés ne sont pas comptabilisés dans le forfait. De plus, toute journée banalisée, de sortie scolaire et de grève cantine fait l'objet d'une remise d'ordre.*

HORS FORFAIT :

EXTERNE autorisé à déjeuner moyennant l'achat au préalable d'un nombre significatif de repas payé par chèque au tarif **de 4.11 €** le repas.

Date, le

Lu et Approuvé,

Signature du responsable légal et financier

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Date d'entrée dans l'établissement :

CLASSE :

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS
POUVEZ NOUS CONTACTER PAR MAIL :
secgest.0330027a@ac-bordeaux.fr